

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 7535**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence : Licence DROIT

Nouvel intitulé : DROIT

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université de Bretagne Sud	Président de l'université de Bretagne Sud - Lorient, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128 Droit, sciences politiques

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'objectif de la formation est de permettre aux étudiants tout d'abord d'exercer une carrière judiciaire ou, si un métier précis l'exige, de leur donner les bases fondamentales pour leur permettre, au niveau master, de réussir les examens ou les concours d'entrée à ces diverses professions : avocat, commissaire priseur, huissier de justice, notaire... L'objectif est aussi de former des juristes d'entreprise, qu'il s'agisse de juristes nationaux ou internationaux. L'objectif est encore de former des juristes qui feront carrière dans toutes les branches du secteur privé : assurances, banques, immobilier.

Compétences organisationnelles rigueur de l'analyse juridique

capacité de synthèse

Compétences relationnelles

évolution au sein d'une équipe juridique et capacité de coordination directionnelle

capacité d'expression orale

maîtrise d'au moins une langue étrangère européenne

Compétences scientifiques et techniques

capacité à effectuer des recherches juridiques tant par les méthodes traditionnelles que par la nouvelle technologie

capacités rédactionnelles

structuration des raisonnements

maîtrise de la culture juridique et de la culture générale

veille juridique

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteur Privé

Secteur Public

Secteur Privé : - tous métiers du droit : agent immobilier, avocat, clerc, commissaire priseur, huissier de justice, juriste international, notaire, secrétariat juridique et de direction.

- métiers nécessitant des compétences conjointes en droit et en gestion : assurances, expert comptable et commissaire aux comptes, juriste d'entreprise, ressources humaines. Compétences acquises au sein du parcours spécifique gestion.

Secteur Public

concours de la fonction publique, notamment de catégorie A : armée, attaché territorial, douanes, Ecole nationale d'administration, Ecole nationale de la magistrature, hôpitaux, inspecteur des impôts, inspecteur du Trésor, pénitentiaire, IRA. Compétences acquises au sein du parcours spécifiques préparation concours.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1903 : Défense et conseil juridique

K1505 : Protection des consommateurs et contrôle des échanges commerciaux

K1504 : Contrôle et inspection du Trésor Public

K2103 : Direction d'établissement et d'enseignement

K1706 : Sécurité publique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Afin d'optimiser l'intégration des licenciés en droit dans ces différentes branches du secteur privé, la possibilité d'une compétence complémentaire est offerte aux étudiants juristes qui peuvent suivre, du premier au sixième semestre de la licence, un parcours gestion.

Les étudiants qui ont choisi ce parcours seront titulaires, à l'issue de leurs six semestres de formation, d'une licence, mention Droit, spécialité « Droit et gestion ». Enfin, l'objectif de la formation est de permettre l'entrée dans l'administration publique au sens le plus large :

fonction publique civile et militaire, fonction publique de l'Etat et fonction publique territoriale. Un parcours « préparation concours » a donc été ouvert aux étudiants en troisième année de licence. La combinaison de ce parcours avec le suivi de matières à travaux dirigés publicistes permet aux étudiants d'être titulaires d'une licence, mention Droit, spécialité « Droit et administration publique ».

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	oui
En contrat d'apprentissage	X	non
Après un parcours de formation continue	X	oui
En contrat de professionnalisation	X	non
Par candidature individuelle	X	oui
Par expérience dispositif VAE	X	oui

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	Allemagne : Université de Rostoc ; Espagne : Université de Vigo ; Italie : Université de Cassino ; Roumanie : Université de Ploiesti ; Royaume Uni : Université de Hull.

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 23 avril 2002 relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence (J.O. Numéro 101 du 30 avril 2002)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 23 avril 2002 relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence (J.O. Numéro 101 du 30 avril 2002)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.univ-ubs.fr>

Lieu(x) de certification :

Université de Bretagne Sud 1 rue de la loi 56000 VANNES

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Bretagne Sud 1 rue de la loi 56000 VANNES

Historique de la certification :

Certification suivante : DROIT